la lettre d'AMU

Aix*Marseille université

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Octobre 2017 - n°54

le dossier

Les archives ouvertes HAL AMU

sommaire

Le dossier **p.04**
- Les archives ouvertes HAL AMU, vitrine numérique de la recherche p.04

La vie des Conseils **p.13**
- Décisions des conseils p.13

Au cœur des campus **p.17**
- Les Rendez-Vous Santé et Bien-Être vitaminent les campus ! ... p.17
- Patrimoine : AMU poursuit sa dynamique de modernisation ... p.18

Métiers **p.22**
- Chargé.e de projet A*Midex : sélectionner et accompagner p.22

À l'honneur **p.24**
- Stéphane Delliaux p.24
- Francesca Sargolini p.26

La vie des labos **p.27**
- Publication de Pauline Martin, Jean Noël Consalès, Nicole Darmon p.27
- Publication de Arnaud Hilion p.27
- Publication de Damien Sorigué, Bertrand Légeret, Stephan Cuiné, Stéphanie Blangy, Solène Moulin, Emmanuelle Billon, Pierre Richaud, David Pignol, Pascal Arnoux, Yonghua Li-Beisson, Gilles Peltier, Frédéric Beisson p.28

La science pour tous **p.29**
- Le label Plateforme Technologique Aix-Marseille p.29

Ensemble **p.31**
- 2ème rentrée solennelle d'Aix-Marseille Université p.31
- La Nuit des Chercheur.e.s : nouveau succès p.33
- Festiv'AMU 2ème édition a célébré le bien-vivre ensemble p.34
- Deux anniversaires majeurs pour les relations européennes d'AMU : 30 ans d'ERASMUS et 60 ans de partenariat avec l'université de Tübingen p.35

Paroles d'experts **p.36**
- Activité physique et santé p.36

Brèves **p.38**

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE / Conseiller : José SAMPOL
Rédaction : Claudie GALNON, Franck GONZALEZ, Florian MORIN /
Infographistes : Frédéric ESCALIER., Rémi MOLLARD, Isabelle ROULET / Conception graphique : Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 3 132 ex. / Dépôt légal : octobre 2017 / ISSN : 2259-2091
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).

Illustration de couverture : Frédéric Escalier

édito

Marie Masclet de Barbarin

Vice-présidente du Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université

« *Faire de la recherche financée sur fonds publics le bien commun de l'humanité* » : un vœu formé par de doux rêveurs idéalistes élevés au biberon d'une utopie fantasmée où nous pourrions tous partager nos travaux afin de construire une science sans frontière, riche du partage des savoirs de chacun, libre de droits et accessible à tous ?

C'est pourtant le fondement même du mouvement de l'open acess qui a vu le jour dans les années 1990 et qui n'a cessé de se développer depuis. Un mouvement collaboratif, né de cette volonté de partage, mais également en réponse à l'hégémonie des éditeurs de revues scientifiques qui n'ont cessé d'augmenter les tarifs de leurs abonnements au point de rendre inaccessibles pour certaines universités les articles issues des recherches qu'elles avaient elles-mêmes financées…

Son développement a été favorisé par une volonté politique internationale forte et conscientisée, qui s'est traduite par la mise en place d'une réglementation incitative qui ne renie pas le travail réalisé par les éditeurs, mais encadre leurs droits tout en protégeant ceux des chercheurs. Obligatoire pour les projets financés par l'Union européenne depuis 2014, la mise à disposition gratuite de ces articles dans un format ouvert est à présent encadrée en France par l'article 30 de la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016. Plus rien ne s'oppose donc à sa mise en œuvre, dans l'intérêt de tous, y compris le vôtre. Vous êtes sceptique ? Lisez donc ces quelques pages, je suis sûre que vous y trouverez toutes les clés pour vous en persuader...

Les archives ouvertes HAL AMU,
vitrine numérique de la recherche

L'Open access (ou « Libre accès ») est la mise à disposition gratuite de contenus numériques sur Internet. Son essor date des années 90, sous l'impulsion d'une partie de la communauté scientifique, contrariée par le monopole exercé par les principaux acteurs de l'édition scientifique sur la publication de revues.
Contraints de céder leurs droits d'auteurs aux éditeurs dominants, les chercheurs se retrouvaient mécaniquement confrontés à une hausse considérable des tarifs, compliquant l'accès à l'information scientifique, pourtant issue majoritairement de travaux financés dans le domaine public.

Devant cette privatisation de l'information scientifique, les chercheurs se sont spontanément organisés afin d'échanger librement leurs articles, en créant les premières revues électroniques en libre accès.

Le chercheur et professeur en sciences cognitives Stevan Harnad, parmi les pionniers de cette démarche, a par exemple créé en 1990 la revue libre Psycoloquy. Son appel lancé dans sa Proposition subversive, suggérant aux chercheurs d'entreprendre l'auto-archivage ouvert de leurs productions, marque la génèse du mouvement.
Le mouvement a rapidement pris de l'ampleur, de nombreux organismes nationaux et internationaux se positionnant en faveur de la libre circulation des publications. Dans cette dynamique naissent les premières archives ouvertes, réservoirs accessibles librement et gratuitement où sont déposées et stockées les publications, dont l'historique ArXiv.org développée en 1991 par le physicien Paul Ginsparg.
L'open access était né, enrichissant les savoirs communs et stimulant l'interdisciplinarité.

En 1999, le paysage mondial de l'open access se composait d'une vaste mosaïque d'archives ouvertes, dont la densité complexifiait la recherche d'informations.
Devant ce constat, l'Open Archives Initiative (OAI) a vu le jour, chargée de développer des protocoles communs et standards d'interopérabilité afin de simplifier la diffusion de contenus électroniques. L'Open access s'est organisé et consolidé. Des initiatives internationales majeures ont émergé, notamment la Budapest Open Acess Initiative (BOAI) lancée le 14 février 2002 et la déclaration de Berlin en octobre 2003, qui ont ancré les principes fondateurs de l'open access et appuyé le libre accès à la connaissance en sciences et sciences humaines.

Les archives ouvertes en France

Dans ce contexte européen favorable, la Loi « pour une République numérique » a été promulguée en France le 7 octobre 2016.

Article 30 de la Loi « pour une République numérique »

« Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales. »

Elle constitue une avancée majeure pour la démocratisation et le développement de l'open access sur le territoire. L'un de ses objectifs est de libérer l'innovation en faisant circuler les informations et les savoirs. Réaffirmant que toutes les données produites par l'État constituent des biens publics et renforçant la liberté académique, elle a simplifié le cadre législatif autour du partage des travaux de recherche, en faveur de l'open access.

Par exemple, il est désormais possible de déposer ses écrits scientifiques même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur. Le délai d'embargo est précisément défini par la loi, et non plus par l'éditeur (voir encadré ci-contre). L'intérêt économique des éditeurs est naturellement pris en compte dans ce délai. Si la période d'embargo dictée par l'éditeur est inférieure à celle fixée par la loi, le chercheur peut s'aligner sur celle-ci.

L'open access est aujourd'hui essentiellement utilisé pour le dépôt de publications issues de la recherche et de l'enseignement universitaires. Elles peuvent être disponibles soit en « accès ouvert » (gratis open access), avec des contenus en accès direct et gratuit, soit en « libre accès » (libre open access), avec des contenus accessibles gratuitement et librement, mais soumis à une licence d'utilisation dite libre (Creative commons par exemple). Deux types de dépôts se distinguent : le Green open access (ou voie verte), correspondant à l'auto-archivage ou dépôt par l'auteur dans une archive ouverte, et le Gold open access (ou voie dorée), correspondant aux revues ou ouvrages nativement en open access, dès leur publication.

La naissance de HAL AMU

Dans une volonté de valorisation et de diffusion large de ses travaux de recherche et confortée par l'évolution du cadre juridique européen, AMU s'est inscrite dans le mouvement open access, et s'est dotée d'archives ouvertes. En 2013, aux prémices de son ouverture, se posait une question : AMU doit-elle développer elle-même des archives ouvertes, ou s'appuyer sur une plateforme nationale ? Si certains établissements français ont conçu leurs propres archives ouvertes, à l'instar de l'université de Toulouse (OATAO - Open Archive Toulouse Archive Ouverte), Arts et Métiers ParisTech (SAM - Science Arts et Métiers) ou Science Po (SPIRE), une plateforme nationale est à disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour déposer leurs productions scientifiques : HAL (Hyper articles en ligne).

Créée et développée par le CNRS en 2001, HAL est une plateforme multidisciplinaire d'archives ouvertes sélectionnée par plusieurs établissements français de recherche, universités et grandes écoles, à l'issue d'un protocole d'accord signé en juin 2006 en un lieu symbolique, l'Académie des sciences, puis par une convention paraphée en avril 2013. L'Inserm, l'Institut Pasteur l'IRD, le CEA, l'École des Ponts

ParisTech ou encore Montpellier SupAgro ont investi cette plateforme. HAL est à ce jour parmi les 4 plus importantes infrastructures françaises de l'information scientifiques et technique, avec Open Edition, NUMEDIF (NUMérique pour l'ÉDItion et la DIFFusion de la production scientifique) et CollEx-Persée (Collections d'Excellence pour la recherche). Cette position témoigne du soutien d'Etat à l'infrastructure HAL, réservoir incontournable de la recherche publique.

L'information scientifique est un bien commun qui doit être disponible pour tous

Au cours de sa réflexion, le groupe de travail sur la mise en place des archives ouvertes à AMU a reçu des intervenants prestigieux du monde de l'open access, parmi lesquelles Bernard Rentier, Recteur de l'université de Liège, ainsi que l'équipe du Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD) du CNRS, qui a créé, développe et administre HAL. Sommaire à ses débuts, la plateforme HAL s'est progressivement améliorée, intégrant de nouvelles fonctionnalités, comme la possibilité de mettre un embargo et de débloquer automatiquement l'article. De plus, elle bénéficie d'une mise à jour régulière de son interface, répondant aux impératifs de ses utilisateurs.

Créer une archive locale mobilisant beaucoup de temps et d'énergie pour un résultat incertain, et constatant la professionnalisation de la plateforme HAL avec l'ajout de services et d'outils aujourd'hui indispensables, AMU a finalement opté pour la seconde option, avec succès. AMU a été l'une des premières universités françaises à procéder à un tel audit, et à réaliser une analyse prospective sur la mise en place d'archives ouvertes. HAL AMU est ainsi née, en 2015.

AMU s'investit pour l'Open access

La naissance de HAL AMU s'inscrit dans une politique volontariste en faveur de l'open access. L'université a signé la déclaration de Berlin et contribue depuis 2013 au DOAJ (Directory of Open Access Journals), annuaire à destination des chercheurs qui

Les chiffres-clés HAL AMU 2016

2 160 991
Téléchargements

14 649
Documents en texte intégral

3 124
Documents déposés en 2016 en texte intégral dont :

1 561
Articles

412
Communications

240
Chapitres d'ouvrages

Isabelle Gras
et Marlène Delhaye
Conservatrices des bibliothèques,
membres de la cellule HAL AMU

HAL AMU, de l'information à la formation

« En plus d'administrer le portail HAL AMU, la cellule HAL AMU forme les chercheurs à l'utilisation des archives ouvertes. Nous proposons plusieurs types d'interventions : des formations sur site dans les laboratoires, des formations de groupe dans le cadre du plan de formation d'AMU, des formations individuelles… Nous faisons en sorte que la formation soit la moins contraignante possible pour les publics variés que nous accompagnons : enseignants-chercheurs, doctorants, personnels administratifs et/ou techniques, tous peuvent avoir un rôle dans la diffusion de la recherche sur HAL AMU, quelle que soit leur tutelle. Nous proposons des « cafés open access », où chacun vient avec ses questions (pourquoi déposer sur HAL, comment ouvrir un compte, combien de dépôts effectuer pour obtenir le bonus, doit-on payer des frais de publication...). Nous échangeons conseils et bonnes pratiques dans un cadre convivial. Cette année, outre les questions sur le droit d'auteur, de nombreuses demandes portaient sur la loi pour une République numérique. Nous sommes aidées dans la diffusion de ces informations par les gestionnaires de collections, qui sont des relais précieux dans les structures de recherche : ils travaillent avec nous sur la qualité des données, et encouragent les chercheurs à déposer. Cet investissement collectif porte ses fruits : nous venons de dépasser les 18000 documents déposés sur HAL AMU ! »

recense la politique des revues en matière d'open access.
AMU s'investit aujourd'hui dans le DOAB (Directory of Open Access Books), répertoire déterminant les ouvrages résultant de véritables travaux scientifiques, dont la vocation est de séparer le bon grain de l'ivraie au sein des archives ouvertes. Imaginé comme un label, il certifiera la valeur scientifique des ouvrages. Le DOAB est une fondation dont est partenaire le Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO), UMS (AMU/CNRS/EHESS/UAPV) dirigée par Marin Dacos, conseiller scientifique de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le CLEO porte, par ailleurs, Open Edition, portail majeur de publication en sciences humaines et sociales.

Structurée pour porter et développer l'open access, AMU a mis en place une cellule spécifiquement dédiée aux archives ouvertes : la cellule HAL AMU. Sous la supervision de la Vice-présidente du CA d'AMU, Marie Masclet de Barbarin, et rattachée au Service commun de la documentation (SCD), dirigé par

L'open access, un enjeu de société majeur

Johann Berti, la cellule HAL AMU se compose de deux conservatrices, chargées de l'administration de la plateforme (suivi des référentiels, mise en place de collections, etc.) et de la formation (voir témoignage p.8).

Pierre Chiappetta
Vice-président Recherche

Un bonus pour encourager le dépôt dans HAL AMU

« Le bonus recherche consiste à attribuer 15% de la dotation des unités de recherche sous la forme d'un bonus qualité recherche, en fonction du respect d'un certain nombre de critères. L'idée étant de valoriser la performance des unités, plutôt que d'attribuer la totalité de la dotation de manière automatique. Au début du dernier contrat sexennal, les critères du bonus qualité recherche étaient liés à la mise en œuvre des recommandations de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (aujourd'hui Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Ce critère a progressivement évolué, pour concerner le respect de la charte des publications et, depuis l'an dernier, le dépôt des travaux de recherche dans HAL AMU. Pour 2017, la contrainte formulée aux unités était souple : avoir déposé 50% de la production scientifique de l'année précédente était suffisant pour obtenir la dotation. Un grand nombre unités ont satisfait à ce critère. Je souhaite le maintenir pour les années futures, et accroître le pourcentage de dépôts nécessaire à l'attribution du bonus, pour atteindre rapidement l'exhaustivité des travaux de recherche déposés dans HAL AMU (100%). Cette incitation au dépôt dans HAL est partagée avec les autres établissements du site Aix-Marseille-Provence-Méditerranée, aboutissant ainsi à la diffusion de la recherche réalisée dans tous les champs disciplinaires présents sur le territoire »

Ce lien administratif n'est pas anodin, les bibliothèques ayant toujours vu leur corps de métier directement sensibilisé à la question de l'open access, dans leur fonction de diffusion du savoir. Aussi, ce sont les bibliothèques qui, historiquement, souscrivent des abonnements aux ressources et éditeurs payants.

La problématique de l'open access au sein du SCD a pour ambition rayonner auprès de l'ensemble du service et des bibliothécaires.
Le mouvement est déjà enclenché, avec une perspective de formations progressives et volontaires de référents bibliothécaires, qui endosseront le rôle le porte-voix de l'open access sur les nombreux sites d'AMU.
HAL AMU implique également d'autres directions d'AMU. La Direction de la recherche et de la valorisation (DRV), particulièrement via sa mission de bibliométrie, assiste, suit et analyse la production scientifique universitaire, y compris les dépôts sur la plateforme HAL AMU.

À ce titre, un guide et des fiches pratiques « Publications & Bibliométrie » ont été conçus, dont une est précisément dédiée au dépôt sur HAL (voir témoignage p.10).

Sous l'impulsion du Vice-président Recherche, Pierre Chiappetta, un bonus recherche gratifie quant à lui - parmi d'autres critères - l'activité de dépôt des unités de recherche sur la plateforme HAL (voir témoignage p. 9).

Carine Dou Goarin
Chargée de bibliométrie
à la Direction de la Recherche
et de la Valorisation (DRV)

HAL AMU, au service de la valorisation de la recherche

« Je suis naturellement impliquée dans le développement des archives ouvertes, et j'encourage les chercheurs à s'en emparer. La DRV a intégré en 2016 le dépôt de publications des laboratoires dans HAL AMU parmi les critères du bonus recherche, afin de sensibiliser les scientifiques à l'importance accordée par AMU à ce sujet. Le nombre de notices déposées dans HAL AMU a considérablement augmenté. Notre objectif est de proposer une photographie exhaustive de la production universitaire. Aujourd'hui, les chiffres issus du Web of Science occultent une grande partie de la production, notamment en SHS, et ne nous permettent pas d'avoir une vision globale des publications d'AMU. Si HAL ne permet pas encore de réaliser des analyses croisées, en raison de l'absence de marqueurs qualitatifs (citations, impact, etc.), elle constitue, au-delà de l'aspect purement bibliométrique, un formidable outil de valorisation. HAL permet un partage et une diffusion large des connaissances : toutes les archives HAL sont interconnectées, et les contenus peuvent être récupérés et indexés sur les réseaux sociaux de la recherche. HAL AMU doit constituer le point d'entrée de la diffusion de la production scientifique sur Internet, offrant aux auteurs une garantie de propriété de leurs travaux, et une sécurité en horodatant ces derniers, les conditions générales à cocher lors d'une inscription à certaines plateformes de dépôt pouvant faire perdre les droits de propriété intellectuelle sur les publications. En outre, une large propagation des archives ouvertes favorise l'accroissement des citations de publications : les dernières études montrent que les publications déposées dans une archive ouverte sont 5 fois plus citées qu'un article dans une revue papier ! »

Pour accéder au guide et fiches « publications et bibliométrie » sur HAL, rendez-vous sur :
https://recherche.univ-amu.fr/publications-bibliometrie

Déposer c'est utile, facile, légal et historique

Indéniablement, la stratégie d'open access d'AMU porte ses fruits : le nombre de dépôts augmente considérablement durant la période précédant la date butoir de dépôt pour l'obtention du bonus, le 28 février, au regard des seuls articles publiés dans les archives.

Si AMU développe une politique incitative, d'autres universités adoptent une démarche répressive, les promotions des enseignants-chercheurs étant évaluées au regard des articles publiés dans les archives.
En somme, le dépôt matérialise ici le travail du chercheur. Les universités qui ne développent aucune stratégie ont quant à elle un taux de dépôt médiocre.

Le cellule HAL AMU est également en lien avec Protisvalor, la filiale valorisation de l'université, particulièrement sur le volet Europe. La Commission européenne a une politique structurée en faveur de l'Open access, concrétisée notamment par le programme Horizon 2020. Lancé en 2014, H2020 rend obligatoire le dépôt dans une archive ouverte

des publications issues de projets financés par l'Union Européenne. Les lauréats de bourses ERC (European Research Council) ont, par exemple, l'obligation de proposer leur publication en open access.

Le service commun des presses universitaires (SCPU) est pleinement investi dans la stratégie d'open access d'AMU, via la politique éditoriale portée par les Presses universitaires de Provence (PUP) et par les Presses universitaires d'Aix-Marseille (PUAM). Les missions du SCPU et de HAL AMU sont complémentaires, suivant la volonté commune de valoriser la production scientifique de l'université (*cf. Dossier « Presses universitaires » - Lettre n°48*).

Les articles émanant de revues ou d'ouvrages collectifs édités aux PUP peuvent directement être déposés, sans délai d'embargo. HAL AMU constitue aussi un formidable outil de promotion des ouvrages, et s'érige en locomotive du format papier. Le dépôt du premier chapitre de monographies est en phase test, l'extrait introductif faisant office d'appel à la découverte de l'ouvrage intégral.
La diffusion complète de l'ouvrage n'est possible qu'après deux ans, délai au-delà duquel les ventes deviennent dérisoires. Le dépôt sur HAL AMU n'est pas automatique, mais dépend uniquement de la volonté de l'auteur.

Open access week : AMU célèbre l'open access !

Du 23 au 29 octobre 2017, les scientifiques du monde entier célèbrent la dixième édition de l'Open access week, manifestation internationale marquée par l'organisation de conférences, séminaires ou annonces sur la thématique de l'open access, ainsi que sur le futur de la recherche académique. Le calendrier scolaire français étant défavorable, AMU organise sa semaine de l'open access à la rentrée, la semaine du 6 novembre ! Sur plusieurs demi-journées, les chercheurs d'AMU proposeront débats et réflexions sur le sujet de l'open access, mais également des ateliers pratiques pour répondre aux interrogations de leurs consœurs et confrères.

HAL AMU, mode d'emploi

HAL AMU accueille les productions scientifiques sous diverses formes : du pré-print, version soumise par le(s) auteur(s) à la revue avant tout processus de révision ; du post-print, version après que le(s) auteur(s) ai(en)t tenu compte des remarques des évaluateurs et que l'article soit accepté par le comité éditorial, en texte brut ; et des PDF éditeurs, version validée et mise en page.

AMU sollicite principalement le dépôt du post-print. Les chercheurs sont cependant libres de déposer ce qu'ils désirent sur la plateforme pour leur usage personnel, sous différents formats : écrits, photographies, posters, cartes, jeux de données, etc. Librement accessibles, ces données sont toutefois protégées : seules la lecture du document et la courte citation avec référence à l'auteur sont autorisées. Le libre accès n'est ainsi en aucun cas synonyme de libre exploitation. HAL précise par ailleurs que « l'auteur conserve ses droits intellectuels, notamment le fait de devoir être correctement cité et reconnu comme l'auteur d'un document », garantie absente de ResearchGate ou Academia.

Techniquement, le dépôt est d'une grande simplicité, se décomposant en trois étapes : créer un profil, décrire le contenu du document et déposer celui-ci sous le format souhaité. En cas de difficulté, la cellule HAL AMU propose un accompagnement complet et personnalisé à chaque étape du processus de dépôt, sur des aspects juridiques ou techniques.

À partir de leurs données, les chercheurs peuvent organiser leurs archives personnelles et générer automatiquement un CV en ligne, leur permettant - entre autres - d'alimenter leur rapport annuel.
Ici, HAL AMU fait office de portfolio de l'activité scientifique. La plateforme offre aussi la possibilité de créer des collections, qui peuvent être spécifiques à un environnement (ex : collection PUP - Presses universitaires de Provence), une structure ou groupement de structures (ex : collection RAMSES - Réseau des centres de recherche en sciences humaines

Boris Burle

Directeur de recherche CNRS
au Laboratoire de Neurosciences
Cognitives (LNC)

L'Open access, un enjeu sociétal important

« Il y a trois ans, S. Moré (informaticien de l'unité) et moi-même avons sollicité la cellule HAL AMU pour une formation à l'usage des archives ouvertes de l'université. Nous connaissions l'outil, souhaitions rendre nos publications librement accessibles, mais ne maîtrisions pas l'interface. Les agents de la cellule sont directement venus dans notre laboratoire présenter la plateforme. D'une initiative personnelle, une quarantaine de chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants ont finalement répondu présents. L'objectif pour le LNC est de proposer la totalité des publications de ses membres dans les archives ouvertes, permettant une meilleure accessibilité de sa production scientifique. L'open access est à mes yeux un enjeu sociétal important : nos travaux étant financés par l'argent public, ils doivent être rendus au public, et non confisqués et bloqués par des éditeurs privés. C'est une démarche logique et fondamentale de partage du savoir avec la société civile. Nous avons la chance d'avoir un outil « maison » fonctionnel et mis à jour régulièrement. Il ne tient qu'à nous d'y contribuer. A titre personnel, j'essaye de déposer les versions intégrales de l'ensemble de mes publications, récentes comme anciennes, ce qui demande un travail de révision des publications antérieures. La mise à disposition de templates permettant aisément une mise en page professionnelle, serait de ce point de vue un vrai plus. Techniquement, l'appropriation de la plateforme demande naturellement un temps d'adaptation, mais nous sommes efficacement accompagnés par la cellule HAL AMU, attentive et réactive à nos besoins. Par ailleurs, la plateforme propose des options intéressantes, comme celle de générer automatiquement son CV à partir des données publiées. »

sur la Méditerranée), ou une thématique de recherche précise (ex : collection LabexMed - les sciences humaines et sociales au coeur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée). . Elles accentuent la lisibilité des travaux effectués au sein d'AMU, assurant un pilotage mieux informé. Créées par la cellule HAL AMU, ces collections sont déléguées à des gestionnaires de collections, en charge de leur administration, de leur enrichissement et de leur suivi.

De la lisibilité à la visibilité, il n'y a qu'un clic : HAL AMU propose de nombreuses connexions, avec les autres portails HAL (AMU, SHS, CNRS, Inserm, etc.), les bases de dépôt scientifiques (ArXiv, PubMed Central, etc.) et les réseaux sociaux de la recherche (ResarchGate, Academia, etc.) « historiques », qu'elle complète.

Un dépôt initial dans HAL n'empêche pas l'export des données sur une autre plateforme, ce qui n'est pas automatiquement réciproque. Aussi, le contenu de HAL est efficacement référencé sur les moteurs de recherche (Google, GoogleScholar, etc.), favorablement positionné sur les pages de résultats. HAL AMU offre ainsi une visibilité à l'échelle de l'université, mais aussi un rayonnement mondial.
Les archives ouvertes d'Aix-Marseille Université décloisonnent les savoirs, au-delà des campus : une ouverture synonyme de progrès pour la société.

*Retrouvez les procès-verbaux des conseils dans leur intégralité sur : **www.univ-amu.fr (Rubrique Université/Instances)***

Conseil d'Administration

18 juillet 2017

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 juin 2017
- Actualités
- Etape 2 du Schéma Directeur des Ressources Humaines
- DAF
  > Budget rectificatif n°1
  > Débat d'orientation Budgétaire
  > Vote de l'enveloppe formation
- DEVE
  > Charte des diplômes en partenariat international
  > Accréditation 2018 : critères de soutenabilité
  > Modifications de l'offre de formation
  > Diplômes d'établissement :
  - Créations
  - Renouvellements
  - Fermetures
  - Modifications
- DRH
  > Révision des principes généraux de répartition des obligations de services et référentiel d'équivalences horaires
  > Aménagements de service des enseignants du second degré 2017-2018
  > Attribution de primes dans le cadre de financements européens
- Agence comptable
  > Admission en non-valeur
- Téthys
  > Projet Erasmus Mundus «Hermes»
- DAJI
  > Modification des statuts de la faculté d'Odontologie
  > Modification des statuts de la faculté des Sciences
  > Modification des statuts d'AMU
- DCP
  > Protocole transactionnel avec les sociétés CASTEL ALU, SONTEC et DIETMAR FEICHTINGER ARCHITECTES dans le cadre de la construction du bâtiment Porte à Aix-en-Provence
- Questions diverses

Relevé de décisions

Le conseil d'administration du 18 juillet 2017 approuve :

- le budget rectificatif n°1
- les grands principes qui vont définir le cadre de l'élaboration du budget initial 2018 de l'établissement ;
- le montant de l'enveloppe des moyens destinée à la formation (ainsi que ses éléments constitutifs) dans le cadre du projet de budget de l'Université, pour l'année 2018 ;
- la charte relative aux diplômes nationaux en partenariat International ;
- les données complétant les tableaux de soutenabilité transmis par la DGESIP : tableaux relatifs à la soutenabilité de l'offre de formation actuellement habilitée et à celle de la future offre de formation à accréditer ;
- les modifications des structures d'enseignement relatives aux diplômes nationaux ;
- les diplômes d'établissement : créations, renouvellements, fermetures, modifications ;
- les aménagements de service des enseignants du second degré pour l'année 2017/2018 ;
- le versement d'allocations financées par la commission européenne, dans le cadre des programmes Marie Sklodovska Curie de Horizon 2020 ;
- la demande d'admission en non-valeur de la créance formulée par l'agent comptable d'Aix-Marseille Université ;
- les modalités de suivi et d'accompagnement pédagogique et scientifique des étudiants et doctorants dans le cadre du programme Erasmus Mundus « Hermes» ;
- les modifications apportées aux statuts de la faculté d'Odontologie ;
- les modifications apportées aux statuts de la faculté des Sciences ;
- les modifications apportées aux statuts de l'établissement ;
- le principe d'un accord transactionnel conclu avec les sociétés CASTEL ALU, SONTEC et DIETMAR FEICHTINGER ARCHITECTES dans le cadre de la construction du bâtiment Porte à Aix-en-Provence.

Conseil Académique

Commission de la Recherche
6 juillet 2017

Ordre du jour

- Informations
- Nomination d'un directeur d'Unité de Recherche
- Règlement intérieur de la Fédération de Recherche CRISIS
- Aspects financiers : demandes de subvention
- Formation doctorale : Demandes de dispenses de master 2, de cotutelles de thèse, d'avenants à des cotutelles de thèse et de changement de directeurs de thèse.

Relevé de décisions

Informations

- Point sur les bourses AXA :
  AXA a fait parvenir les résultats de son appel à candidatures « post-doctorales ». La commission de la Recherche du mois de novembre 2016 avait adressé et classé 2 dossiers ex-aequo. AXA a retenu celui de Mme Coline Jaworski de l'IMBE sur le sujet « pollination in a drier world : using floral scent to predict and restore pollination network ». Mme Jaworski se voit donc attribuer une bourse de 24 mois.

- Point sur les bourses doctorat handicap
  M. le Vice-président Recherche indique que le Ministère ne financera qu'un seul support de doctorat handicap, bien qu'AMU ait proposé d'en financer deux.

Nomination d'un directeur d'unité de recherche

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité la nomination de M. Auguste Le Van Suu à la fonction de directeur adjoint de l'Observatoire des Sciences de l'Univers PYTHEAS (OSU PYTHEAS UMS 3470). Il s'agit d'une régularisation car M. Le Van Suu exerce ces fonctions depuis le 1er janvier 2012. Cette nomination prendra fin au 31 décembre 2017.

Règlement intérieur du laboratoire de la fédération de recherche CRISIS

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité les modifications du règlement intérieur de la Fédération de Recherche Cultures, Représentations, Identités, Santé et Interactions Sociales (FRE CRISIS 4234).

Aspects financiers : demandes de subvention

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité aux demandes de subvention suivantes :

- Le « Colloque international : villes, sociétés urbaines et syphilis en Méditerranée et au-delà (XVIème - XXIème siècle) » porté par le Laboratoire Anthropologie bio-culturelle, Droit, Éthique et Santé (ADES UMR 7268) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 500€ sollicités) et la Ville de Marseille (2 000€ sollicités).
- Les colloques « L'immeuble et les procédures collectives » et « L'intérêt de l'enfant : mythe ou réalité ? » portés par le Centre de Droit Économique (CDE EA 4224) auprès de la Métropole Aix Marseille Provence (respectivement 3 000€ et 2 000€ sollicités) et du Conseil départemental des Bouches du Rhône (respectivement 3 000€ et 2 000€ sollicités).
- Le 35ème congrès de la Société Française de toxicologie génétique « Conséquences pour l'homme et l'environnement des effets génotoxiques et épigénétiques transgénérationnels » porté par l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale (IMBE UMR 7263) auprès de la Ville de Marseille (1 500€ sollicités).
- L'Université d'été de Justice transitionnelle « Justice transitionnelle et bourreaux » portée par le laboratoire Droit International, Comparé et Européen (DICE UMR 7318) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (2 000€ sollicités).
- Le colloque international « Première biennale d'études sur la chanson : espaces de la chanson contemporaine. Cartographie d'un genre en mutation » porté par le Centre Aixois d'Études Romanes (CAER EA 854) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 000€ sollicités) et de la Métropole Aix-Marseille Provence (3 000€ sollicités).
- Le colloque international « Extension du domaine des lettres » porté par le Centre Interdisciplinaire d'Étude des Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM EA 4225) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (4 201€ sollicités) et de la Métropole Aix-Marseille Provence (3 000€ sollicités).
- Le colloque : « la vérité d'une vie » porté par le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA EA 853) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 500€ sollicités) et de la Métropole Aix-Marseille Provence (3 000€ sollicités).
- Le colloque : « Psychanalyse et cinéma » porté par le Laboratoire de Psychopathologie Clinique, Langage et Subjectivité (LPCLS EA

3278) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 500€ sollicités) et de la Métropole Aix-Marseille Provence (3 000€ sollicités).

- Le projet « Semaine AMU-Entreprise 2017 » porté par la Direction du Partenariat avec le Monde Socio-économique (DPMSE) d'AMU auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (15 000€) et de la Ville de Marseille (4 000€).
- Les journées « Entreprenariat féminin-RSE » et « Culture et attractivité du territoire » dans le cadre de la « Semaine AMU-Entreprise 2017 » porté par la Direction du Partenariat avec le Monde Socio-économique (DPMSE) d'AMU auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (6 000€ sollicités par journée).

Formation doctorale

- Demandes de dispenses de master 2
  La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité 8 demandes de dispenses de master 2, présentées par :
  > l'ED 62 (Sciences de la Vie et de la Santé) pour l'URMITE (UMR 7278) et le CRO2 (UMR_S 911) ;
  > l'ED 250 (Sciences chimiques) pour le CINaM (UMR 7325) ;
  > l'ED 352 (Physique et Sciences de la Matière) pour le LAI (UMR_S 1067);
  > l'ED 356 (Sciences pour l'ingénieur : Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique) pour l'IUSTI (UMR 7343) et le LMA (UPR 7051) ;
  > l'ED 372 (Sciences économiques et de Gestion) pour le CERGAM (EA 4225- 2 demandes de Master).

- Demandes de cotutelles de thèse
  La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour 5 nouvelles demandes de cotutelles internationales de thèse entre l'Université d'Aix-Marseille et :
  > l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hasan II, (Maroc), pour le M2P2 (UMR 7340) : « Optimisation du fonctionnement des stations d'épuration des eaux usées par une approche rhéologique » ;
  > la China Pharmaceutical University (Chine), pour le CINaM (UMR 7325) : « Functional dendrimers for drug delivery » ;
  > l'Université de Hambourg (Allemagne), pour le LID2MS (EA 4328) : « Le principe de proportionnalité en matière de manifestation religieuse. Jurisprudence comparée de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et de la Cour Suprême des Etats-Unis » ;
  > l'Université de Rome 3 (Italie), pour le CPT (UMR 7332): « Dynamique des hypersurfaces de type lumière et applications au rayonnement gravitationnel, aux charges conservées et à la gravitation quantique »;
  > l'Ecole de technologie supérieure de Montréal (Canada), pour le LBA (UMR_T 24) : « Conception d'un dispositif de protection du rachis cervical pour les motocyclistes ».

La Commission de la Recherche a validé par ailleurs 6 demandes d'avenants de prolongation à des cotutelles de thèse et 5 changements de directeur de thèse et de laboratoires.

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
6 juillet 2007

Ordre du jour

- Présentation : Stratégie d'AMU en matière de relations internationales
- Charte des diplômes en partenariat international
- Diplômes d'établissement
- Modifications de l'offre de formation
- Modalités de contrôle des connaissances
- Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants (EFEE)
- Labellisation d'une cordée de la réussite
- Socle commun des bonus AMU : activité Sport
- Constitution d'un groupe de travail dédié aux modalités de contrôle des connaissances
- Accréditation 2018 : indicateurs de soutenabilité
- Référentiel de compétences pédagogiques universitaires : grille d'auto-positionnement
- Présentation Conseil d'Orientation de la Vie Etudiante (COVE)

Relevé de décisions

Présentation : Stratégie d'AMU en matière de relations internationales
La politique d'établissement en matière de relations internationales a été présentée en CFVU. Il a été rappelé que de nombreux diplômes d'AMU sont actuellement engagés dans des partenariats internationaux. Les impacts du passage à la future accréditation sur ces diplômes ont été évoqués : les partenariats internationaux conclus autour de ces filières devront faire l'objet d'un traitement spécifique, étant donné la restructuration profonde de l'offre de formation qui se profile.

Charte des diplômes en partenariat international
La CFVU a émis un avis favorable aux ajustements de la Charte des diplômes en partenariat international : cette mise à jour vise notamment à faciliter les procédures d'élaboration de tels partenariats.

Diplômes d'établissement
La CFVU a émis un avis favorable aux demandes des composantes relatives aux diplômes d'établissement. Ces demandes portent sur la création, la fermeture, la modification, ou encore le renouvellement de diplômes.

Modifications de l'offre de formation
La CFVU s'est prononcée en faveur des demandes de modifications de structures d'enseignement présentées par les composantes.

Modalités de contrôle des connaissances
La CFVU a validé les demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances soumises par les composantes pour 2017/2018.

Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants (EFEE)
La feuille de route des actions EFEE pour l'année 2017/2018 a été approuvée en séance. Par ailleurs, un rapide focus a été opéré sur l'état d'avancement des réflexions du groupe de travail EFEE, dans la perspective d'une prochaine actualisation des cadrages et des textes fondateurs du dispositif.

Labellisation d'une cordée de la réussite
La CFVU a acté la demande de renouvellement de labellisation de la cordée de la réussite Ascenseur social. Ce dispositif bénéficie notamment de crédits issus d'A*Midex.

Socle commun des bonus AMU : activité Sport
La CFVU a validé la prise en compte de la pratique sportive de compétition dans les bonifications proposées aux étudiants dans le cadre des cursus : cette orientation se traduit par l'approbation de l'ajout de cette disposition au socle commun des bonus AMU.

Constitution d'un groupe de travail dédié aux modalités de contrôle des connaissances
Dans le contexte de la transition vers la future accréditation d'une part, et de la réforme de l'accès en master d'autre part, l'établissement a vocation à revoir le cadre global qui régit les modalités de contrôle des connaissances des formations. Un groupe de travail sera créé dans cette perspective, groupe de travail dont la CFVU a validé le principe ainsi que la composition type.

Accréditation 2018 : indicateurs de soutenabilité
Dans la perspective de l'accréditation 2018, la tutelle se montre particulièrement vigilante quant à la soutenabilité financière de l'offre de formation qui sera déployée par AMU. C'est pourquoi des indicateurs ont été élaborés en vue de mesurer la capacité de l'établissement à financer de manière pérenne cette offre de formation. Ces indicateurs ont fait l'objet d'un vote favorable de la CFVU.

Référentiel de compétences pédagogiques universitaires : grille d'auto-positionnement
Adossée au référentiel AMU de compétences pédagogiques universitaires, la grille d'auto-positionnement a fait l'objet d'une première lecture en CFVU. Cette grille se conçoit comme un outil à destination des enseignants. Elle doit permettre à l'utilisateur de situer ses compétences au regard du référentiel susvisé, d'identifier ses besoins en formation, et de professionnaliser la constitution d'un éventuel dossier de candidature à la prime d'engagement pédagogique.

Présentation Conseil d'Orientation de la Vie Etudiante (COVE)
La présentation faite en CFVU relativement au COVE s'est accompagnée d'une restitution des actions de formation engagées à l'égard des étudiants élus dans les instances d'AMU. Les représentants étudiants de la CFVU ont largement plébiscité ces actions, et ont préconisé leur élargissement aux étudiants élus au sein des associations.

Les Rendez-Vous Santé et Bien-Être
vitaminent les campus !

Du 21 septembre au 10 octobre, les partenaires santé et bien-être de l'université* ont donné rendez-vous aux étudiants autour de stands, d'ateliers de sensibilisation ludiques et participatifs, de démonstrations sportives et de buffets bio gratuits.
Impulsés par la Direction des études et de la vie étudiante, la Direction du développement durable et en partenariat avec le CROUS d'Aix-Marseille Avignon, les Rendez-vous Santé et Bien-Être (RSBE) ont apporté des réponses à des interrogations larges, telles que « où se faire dépister ? », « comment gérer son stress ? » ou « quel sport pratiquer ? », et guider les étudiants dans leurs démarches santé.

Les RSBE 2017 ont réuni de nombreux étudiants au cœur des campus

Un livret pratique recensant les principaux acteurs « santé bien-être » leur a été délivré, ainsi que des conseils de nutrition et d'attitude éco-responsable. Ces rendez-vous inauguraux seront suivis d'actions de prévention santé tout au long de l'année, avec le soutien du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) et le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) : actions ciblées de dépistage (MST, auditif, visuel, bucco-dentaire, asthme et allergies...), ateliers (gestion du stress, sophrologie...), et conférences sur les thèmes de la santé et du handicap sont au programme.
Les RSBE s'inscrivent dans la démarche active et volontaire entreprise par Aix-Marseille Université dans les domaines de la prévention santé et de l'accès aux soins pour ses étudiants, incarnée entre autres par le réseau d'accès aux soins de santé dédié aux étudiants d'AMU, RESAMU.

LES PROCHAINES DATES DES RSBE 2017:
https://vie-etudiante.univ-amu.fr/fr/vos-rendez-vous-sante-bien-etre-2017-2018.

* Liste des partenaires santé, bien-être : le Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS), l'Établissement français du sang (EFS), Santé info solidarité-animation (SIS animation), le Planning familial 13, le Centre gratuit d'information et de dépistage et de diagnostic (CEGID 13), le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF 13), l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA), La mutuelle des étudiants (LMDE), la Mutuelle des étudiants de Provence (MEP), la MGEN, la Mutuelle d'assurance des instituteurs de France (MAIF), l'Association Avenir Santé, Tremplin 2prev', l'Alliance autismes, pour l'insertion, l'éducation et les solidarités (ASPIES), le Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé (CODEPS 13), l'Association interprofessionnelle des fruits et légumes frais (INTERFEL), le Point d'accueil écoute jeunes (PAEJ), le Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU).

Patrimoine : AMU poursuit
sa dynamique de modernisation

Inauguration de la BU ultra-moderne des Fenouillères, le 6 octobre 2017, par Yvon Berland, entouré de Maryse Joissain Masini, Martine Vassal, Bernard Beigner, Renaud Muselier, des personnels et étudiants d'AMU

Le schéma directeur du patrimoine universitaire donne lieu en 2017 à de nombreuses livraisons de bâtiments. Ainsi, l'Opération Campus débutée en 2008 et les travaux menés dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région (CPER) commencés en 2007 se poursuivent au bénéfice des usagers et de la Cité.

Concernant **Aix-quartier des facultés**, de nombreux aménagements d'espaces extérieurs du campus ont vu le jour. Une nouvelle passerelle forme un trait d'union entre la faculté de droit et de science politique et la faculté ALLSH, et se prolonge en une promenade le long du bâtiment Egger qui surplombe la nouvelle crèche. La « Grande Voyale » reliera ainsi en fin d'année la bibliothèque Schuman (au nord) à la place des Lettres (au sud). La Place des Lettres a été, quant à elle, totalement reprofilée de façon à permettre une liaison douce vers le bâtiment Egger. Nouveau lieu de rendez-vous, cette place gradinée est déjà très appréciée des usagers.

Les étudiants de la faculté ALLSH ont fait leur première rentrée dans un **bâtiment Egger** totalement réhabilité. Le hall, dont le plafond en miroir est un clin d'œil au Vieux Port de Marseille, est traversé par la Grande Voyale. Ce bâtiment dont on redécouvre l'architecture offre trois patios aux usages et aux ambiances différenciées.

La **bibliothèque universitaire Schuman** accueille depuis le mois de septembre, sur ses trois niveaux flambants neufs, les étudiants inscrits dans les licences et les masters de droit ou d'économie/gestion du campus d'Aix-en-Provence. Sa réhabilitation permet le déploiement en libre accès des collections récentes de niveau recherche, jusqu'alors conservées en magasin. Un plus large accès à la documenta-

La Place de la Connaissance, sur le site Schuman, prisée des étudiants et la bibliothèque de droit entièrement rénovée

tion, organisée selon les niveaux pédagogie et recherche, et la mise en place d'automates de prêts favorisent l'autonomie des usagers.

La nouvelle **bibliothèque universitaire ALLSH** des **Fenouillères** ultra-moderne a été inaugurée le 6 octobre rue Gaston Berger. Dans des locaux entièrement neufs, offrant une vue sur la campagne aixoise environnante et la Sainte-Victoire, les usagers bénéficient de conditions de travail exceptionnelles en proximité immédiate des lieux de vie que sont le restaurant, la cafétéria et les logements universitaires entièrement réhabilités.

Le **stade Ruocco** qui a accueilli pendant deux années universitaires une partie des enseignements en ALLSH est désormais libéré de ses bungalows et va retrouver son activité de football.

Sur le **site de la Pauliane**, siège du futur éco-campus devant accueillir la Faculté d'économie et de gestion, la recherche en économie-gestion, et un peu moins de 300 logements du CROUS, les travaux de canalisation des eaux de ruissellement ont été réalisés par la ville. Le site est dorénavant constructible et les premiers permis de construire sont attendus dans les prochains mois.

À **Marseille-Luminy**, des travaux conséquents sur le **bâtiment TPR1** dédié à l'enseignement vont permettre de le réhabiliter en terme d'équipement, de technologie et de performance énergétique avec une mise en conformité aux normes actuelles. La livraison est prévue en 2018. S'en suivront les travaux du TPR2 jusqu'en 2020.

Quant au **bâtiment « Hexagone »,** la transformation conduite dans le cadre de l'Opération Campus

Parvis de la faculté de droit et de science politique (site Schuman) et entrée du CROUS

La nouvelle BU ALLSH des Fenouillères, à Aix-en-Provence

Le bâtiment Egger modernisé

Espaces de travail du bâtiment Egger

prend une nouvelle dimension avec le début des travaux de fondation, de dallage et de restructuration en septembre pour une livraison à l'été 2018. Le learning center regroupera, au sein d'un bâtiment emblématique entièrement réhabilité, la nouvelle bibliothèque universitaire, différents services supports (service d'information et d'orientation, centre international d'enseignement des langues, relations internationales, bureau de la vie étudiante, service des sports) et les associations étudiantes. Il proposera des espaces de pédagogie innovante, d'expositions et conférences, mais également une cafétéria et des espaces adaptés à la vie étudiante pour en faire le principal lieu de vie du campus.

Quant à la **Plaine sportive**, au cœur du campus universitaire de Luminy, l'objectif de l'opération est de constituer un véritable technosport autour de plusieurs disciplines sportives. L'opération prévoit l'aménagement de deux terrains de sports (rugby et football) et la construction de vestiaires, sanitaires et locaux de stockage.

La réalisation du **tronçon « Rond-point Pierrien/Campus de Luminy » de la future ligne du BHNS** dont la mise en service est prévue pour la rentrée 2018 est en cours.

La Grande Voyale

L'Ilot du Bois, à Saint-Charles

Le projet dessiné pour le bâtiment «Hexagone», à Luminy ; les travaux débutent et la livraison du bâtiment est programmée pour l'été 2018

Sur le **site Timone**, l'opération **NeuroTimone** visant à restructurer de nombreux locaux dans la faculté de Médecine afin d'y accueillir les Instituts des Neurosciences, est actuellement en phase études. Prochainement, une première tranche de travaux devrait débuter pour une livraison à l'automne 2018.

Enfin pour **Marseille-Centre**, l'**Ilot Bernard du Bois** est installé sur le site Saint-Charles dans des locaux entièrement neufs. Il abrite la bibliothèque universitaire d'économie et de gestion, des salles d'enseignement pour les masters de la faculté d'éco-gestion et l'unité de recherche AMSE - GREQAM et la SATT ProtisValor. Il surprend par son côté « cabine de bateau » et son mobilier confortable et stylé.

PLUS D'INFOS :

Retrouvez en ligne le communiqué de presse sur les travaux de l'Opération Campus :

https://dircom.univ-amu.fr/sites/dircom.univ-amu.fr/files/dp-bu-ok-2.pdf

Chargé-e de projet A*Midex :
sélectionner et accompagner

Motrices des projets développés par l'initiative d'Excellence du site Aix-Marseille, A*Midex, cinq chargées de projet œuvrent, en lien avec la direction politique de la Fondation, à esquisser le territoire de demain. Deux d'entre elles nous présentent différentes missions de leur métier, faisant notamment le point sur les critères de sélection rigoureux qui encadrent leurs actions.

Camille Duran
Chargée de projet Attractivité

La Fondation A*Midex impulse et soutient des actions porteuses pour le site d'Aix-Marseille, via notamment l'émission d'appels à projets (AAP) et d'appels à candidatures (AAC). Ces appels répondent aux besoins stratégiques identifiés par le Comité de pilotage d'A*Midex en matière de formation et de recherche, dans les domaines de l'énergie, l'environnement, la santé et sciences de la vie, les sciences et technologies, et les humanités. Chaque chargée de projet est responsable d'un axe de développement précis : Formation - Marine Le Gall ; Recherche - Lisa Passavant-Guion ; International - Mathide Vivot ; Valorisation - Agnès Kammoun ; Attractivité - Camille Duran. « *Chacune a la gestion d'un portefeuille, avec des objectifs spécifiques, et doit être force de proposition pour concevoir et améliorer les programmes de l'IDEX, d'où émanent des projets, financés et accompagnés par la Fondation* », décrit Camille Duran.

Les missions des chargées de projet A*Midex se déclinent sur trois phases : la conception des AAP/AAC en lien avec la direction politique de la Fondation et en concertation avec les acteurs du site, le suivi du processus de sélection des projets et candidatures, l'aide à la mise en place des projets et leur suivi administratif et technique.

« *Nous accompagnons les projets jusqu'à leur concrétisation. Parfois au-delà, en renouvelant certains projets, gratifiés d'une excellente évaluation finale.*

Les chargées de projet A*Midex interviennent sur la conception des appels à projets, le suivi de sélection et la mise en place des projets, leur suivi administratif et techique

*La sélection ou l'extension d'un projet est toujours soumise à validation finale du Comité de pilotage A*Midex, l'instance politique décisionnaire qui réunit AMU et ses 7 partenaires* », explique Camille Duran. Les projets sont retenus pour leur excellence scientifique et leur impact potentiel sur le site. « *Il est très enrichissant de permettre à ces projets, retenus pour leur excellence et touchant des domaines très variés, de se concrétiser* », confie la chargée de projet Attractivité.

Lisa Passavant-Guion
Chargée de projet Recherche

Lorsque des dossiers sont reçus par la Fondation en réponse aux appels à projets, le processus d'évaluation démarre. D'abord, les candidatures sont évaluées par deux scientifiques internationaux, experts renommés dans le domaine traité, afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt.

L'absence de lien entre l'expert et le porteur de projet est évidemment vérifiée. Après cette phase d'enquête, les chargées de projet sollicitent les experts et, en cas de retour positif, leur soumettent une charte pour signature, garantissant l'impartialité de leur jugement et la confidentialité de leur analyse. Élaborée par les chargées de projet, une fiche d'évaluation est ensuite transmise aux experts, comportant des critères d'évaluation propres à la nature de l'appel à projets. « *Pour les AAP « Interdisciplinarité », les experts jugent par exemple le degré d'interdisciplinarité du projet, son intérêt scientifique, la qualité de l'équipe et des partenaires* », décrit Lisa Passavant-Guion.

Les experts cochent en face de chaque critère une case entre Excellent, Très bon, Bon et Moyen, et complètent avec un commentaire qualitatif pour justifier l'évaluation. Une fois dûment remplies, les fiches d'évaluation reviennent entre les mains des chargées de projet, qui établissent un comparatif méthodologique pour classer les projets et faire émerger les meilleures candidatures.

« *Nous regardons, par exemple, le nombre de critères scientifiques jugés excellents et, surtout, la qualité des évaluations sur les critères spécifiques à l'AAP* », précise la chargée de projet Recherche. À la suite de cette rigoureuse sélection, une deuxième phase intervient : l'analyse des projets retenus en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée à l'AAP. « *Il s'agit d'assurer que les projets sont conformes au cadre budgétaire strict d'A*Midex* », explique Lisa Passavant-Guion.

Le Comité de pilotage d'A*Midex sélectionne enfin collégialement les lauréats, et les chargées de projets mettent en place l'accompagnement du projet, à l'interface entre la direction politique d'A*Midex et le porteur.

Prix de l'innovation pour Stéphane Delliaux et pour la start-up WitMonki SAS

Stéphane Delliaux

Chercheur dans le domaine de la santé numérique, le docteur Stéphane Delliaux a reçu le prix 2017 de la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys.

Sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, la fondation soutient des projets scientifiques d'excellence dont la finalité est de procurer un bénéfice thérapeutique aux patients, professionnels de santé et systèmes de soin, et débouchant vers la création d'une entreprise à court terme.

Décernés chaque année, ses prix permettent à des projets scientifiques à haut potentiel d'émerger, favorisant le passage de la phase de R&D à celle de l'entreprenariat.

À la suite d'une expertise commanditée par Turenne Santé (Turenne Capital), société de gestion indépendante agrée par l'Autorité des marchés financiers, le docteur Stéphane Delliaux (MCU-PH, AMU-APHM) a été primé ex-aequo à hauteur de 40 000 €. Le projet retenu est une solution matérielle, logicielle, et de cloud computing ayant vocation à monitorer le rythme cardiaque et à détecter précocement les troubles du rythme. Issue du projet de recherche APPRISE/HIT/A*Midex, cette solution est développée et proposée par WitMonki SAS, start-up MedTech créée en juin 2017 par une équipe d'Aix-Marseille Université composée de Rachid Bouchakour (Pr, IM2NP), Ahmed Charaï (Pr, IM2NP), Stéphane Delliaux (MCU-PH, MD2-APHM), Mustapha Ouladsine (Pr, LSIS) et Jean-François Pons (Ing. Polytechnique-Dr, IM2NP).

Stéphane Delliaux, Rachid Bouchakour, Jean François Pons, Ahmed Charaï, Paola Milpied et Mustapha Ouladsine

Ce prix est ainsi une réussite collective. Expert dans le domaine de la physiologie médicale, le docteur Stéphane Delliaux concentre son activité universitaire et hospitalière sur les fonctions cardio-vasculaire et respiratoire ainsi que l'adaptation à l'exercice, s'appuyant sur les outils numériques et la puissance computationnelle.

L'étude des systèmes physiologiques complexes et de leur dynamique permet de raccourcir le temps d'observation nécessaire à la détermination d'un état de santé, qu'il soit normal ou pathologique. L'étude des phénomènes de transition devrait pouvoir permettre la prédiction de changement d'état.

Médaille de Bronze du CNRS en sciences biologiques

Francesca Sargolini

Francesca Sargolini, maître de conférences au Laboratoire de neurosciences cognitives de Marseille et spécialiste de la cognition spatiale, a reçu la médaille de bronze du CNRS en sciences biologiques le 24 octobre 2017. Cette médaille vient récompenser son travail sur les cellules de grille, ou grid cells, une population de neurones dont la découverte a valu aux chercheurs norvégiens May-Britt et Edvard Moser le Prix Nobel de médecine en 2014. Francesca Sargolini, qui a travaillé à leurs côtés, est 1er auteur de l'une des cinq publications décisives dans l'attribution du prix.

Les cellules de grille constituent, après les cellules de lieu (découvertes en 1971 par le chercheur américano-britannique John O'Keefe, corécipiendaire du Prix Nobel 2014) et les cellules de direction de la tête (découvertes en 1984), le troisième type connu de cellules permettant au cerveau de s'orienter dans l'espace. Alors que les cellules de lieu s'activent en fonction de la position dans l'espace, et les cellules de direction de la tête en fonction de la direction du mouvement, les cellules de grille sont des neurones qui s'activent à intervalles réguliers : l'étude dans l'espace de l'activation d'un de ces neurones forme une sorte de grille, d'où leur nom. L'étude de ces cellules se fait en particulier sur des rats, placés dans un espace fermé mais libres de se déplacer à leur guise. Un système d'enregistrement permet l'observation couplée de leurs déplacements et de l'activation de ces neurones particuliers. Le laboratoire de neurosciences cognitives de Marseille est le seul laboratoire français à réaliser des études sur les cellules de grille.

Francesca Sargolini a fait ses études entre Rome, Paris et Toulouse. Elle a obtenu sa thèse de doctorat en neurosciences en 2002, sous la cotutelle de l'université Paul Sabatier à Toulouse et de l'université de Rome « La Sapienza ». Elle est ensuite chercheuse au Centre de recherches sur la cognition animale à Toulouse, puis au Centre pour la biologie de la mémoire de Trondheim, en Norvège, aux côtés du couple Moser, futur Prix Nobel. Elle a rejoint AMU en 2006 où, forte de son bagage, elle a établi une ligne de recherche propre, enrichissant l'université d'une nouvelle thématique.

Francesca Sargolini est membre de l'Institut universitaire de France depuis 2012, et s'est régulièrement distinguée en France et à l'international. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette nouvelle reconnaissance de son travail.

Pratiques alimentaires
et jardins partagés dans les quartiers nord de Marseille

Pauline Martin

Jean Noël Consalès

Nicole Darmon

Réalisée dans le cadre du programme JASSUR (financement ANR), cette étude pluridisciplinaire conduite auprès d'habitants des quartiers nord de Marseille a confirmé que la pratique du jardinage dans un jardin collectif était un vecteur de lien social et un générateur d'estime de soi. Elle a montré que les jardiniers avaient des approvisionnements en fruits et légumes beaucoup plus importants (+ 150g par jour et par personne dans le foyer) que ceux de non-jardiniers de profils similaires habitant les mêmes quartiers, pour des dépenses alimentaires qui n'étaient pas significativement plus élevées. Malgré son caractère transversal, l'étude suggère que la pratique du jardinage pourrait faire déclic, incitant les habitants à des pratiques alimentaires plus en accord avec les préconisations de santé publique. Cette étude devrait se poursuivre par une expérimentation de culture potagère sur balcon, en lien avec des jardins partagés des mêmes quartiers (projet POMELO).

Community gardening in poor neighborhoods in France: A way to rethink food practices?
Martin Pauline, Consalès Jean Noël, Scheromm Pascale, Marchand Paul, Ghestem Florence, Darmon Nicole
Appetite, Sep 1, 2017, 116, 589-598

CONTACT
Pauline Martin, Nicole Darmon et Paul Marchand
UMR NORT

Jean Noël Consalès, UMR 7303 Telemme

Hyperbolicité
du complexe des sphères via les chemins de chirurgie

Arnaud Hilion

Pour travailler dans un espace vectoriel, on utilise souvent des bases (des coordonnées), et l'on a besoin de comprendre comment passer d'une base à une autre : le groupe linéaire consiste précisément de ces changements de bases (souvent donnés, en dimension finie, sous forme de matrices inversibles). Dans le cadre non commutatif d'un groupe libre F, les changements de bases forment le groupe Out(F) des automorphismes extérieurs de F. Ce groupe reste aujourd'hui moins bien compris que le groupe linéaire et fait l'objet d'une intense activité de recherche. En particulier, on a longtemps cherché un espace avec de bonnes propriétés d'hyperbolicité sur lequel Out(F) agirait. C'est le cas du complexe des sphères S, qui décrit les agencements de sphères dans une certaine variété de dimension 3. Notre travail donne une preuve de l'hyperbolicité (au sens de Gromov) de S, en exhibant une famille transitive explicite de quasi-géodésiques (à savoir des chemins de chirurgie). Cela ouvre de nombreuses perspectives pour l'étude de Out(F) : par exemple, nous travaillons actuellement avec T. Coulbois et C. Horbez à donner une description du bord de S en termes de laminations par géosphères.

The hyperbolicity of the sphere complex via surgery paths.
A. Hilion, C. Horbez.
Journal für die Reine und Angewandte Mathematik [Crelle's Journal], 2017, 730, 135-161.

CONTACT
Arnaud Hilion, I2M
arnaud.hilion@univ-amu.fr

Une enzyme qui produit des hydrocarbures
en utilisant l'énergie lumineuse

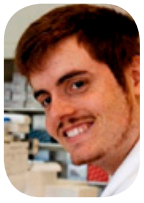
Damien Sorigué

Bertrand Légeret

Stephan Cuiné

Stéphanie Blangy

Solène Moulin

Emmanuelle Billon

Pierre Richaud

David Pignol

Pascal Arnoux

Yonghua Li-Beisson

Gilles Peltier

Frédéric Beisson

La production d'hydrocarbures à partir du vivant est un objectif biotechnologique important car ces composés sont utilisés dans de très nombreuses synthèses chimiques ; de plus, ils seront difficilement remplaçables comme carburant pour l'aéronautique. Des travaux réalisés au sein de la plateforme Heliobiotec de Cadarache dans le cadre d'une thèse ont montré que des microalgues comme la chlorelle avaient la capacité de transformer certains de leurs acides gras en hydrocarbures. L'enzyme de chlorelle qui catalyse cette réaction vient d'être identifiée. Elle catalyse la coupure de l'extrémité carboxylique d'un acide gras pour former un alcane ou alcène et a la particularité très rare d'utiliser la lumière comme source d'énergie. Elle a été baptisée Fatty Acid Photodecarboxylase (FAP). La résolution de la structure de la FAP et une étude spectroscopique ont mis en évidence le rôle particulier d'un cofacteur de type vitamine B2 dans la capture de la lumière et la réaction de coupure. La fonction de cette photoenzyme dans les microalgues et son potentiel pour la production biosourcée d'hydrocarbures sont en cours d'étude.

An algal photoenzyme converts fatty acids to hydrocarbons
Sorigué D, Légeret B, Cuiné S, Blangy S, Moulin S, Billon E, Richaud P, Brugière S, Couté Y, Nurizzo D, Müller P, Brettel K, Pignol D, Arnoux P, Li-Beisson Y, Peltier G, Beisson F.
Science, 2017, 357, 903-907

CONTACT
Fred Beisson - Institut de Biosciences et Biotechnologies d'Aix-Marseille (BIAM)
frederic.beisson@cea.fr

Le label

Plateformes Technologiques Aix-Marseille

PLATEFORME TECHNOLOGIQUE AIX-MARSEILLE

Dans le cadre de sa politique d'innovation et de valorisation, Aix-Marseille Université a créé le label « Plateformes Technologiques Aix-Marseille » avec ses partenaires, le CNRS et l'INSERM. Ce label vise à promouvoir nos meilleures infrastructures de recherche et outils technologiques auprès de la communauté scientifique et des acteurs socio-économiques. Les plateformes technologiques sont des outils positionnés dans nos laboratoires s'appuyant sur les compétences scientifiques des personnels d'AMU, du CNRS et de l'INSERM.

Ce label est attribué aux plateformes qui en font la demande lors de deux sessions annuelles (octobre et février). Les porteurs de projet de plateformes sont invités à soumettre un dossier, puis à le présenter oralement devant le comité de valorisation d'Aix-Marseille (AMU, CNRS, INSERM, DRRT, Métropole, SATT SE, Protisvalor, Incubateurs, Région…), qui accorde ou non la labellisation. Le label est obtenu pour deux ans, renouvelable sans limite de temps. Aujourd'hui, 46 plateformes, représentant 3 des 5 secteurs d'AMU (Sciences et Technologies, Santé, et Sciences Humaines et Sociales) sont labellisées et réparties sur le territoire d'AMU.

Les trois tutelles proposent aux plateformes labellisées un panel d'outils spécifiques :

- Des outils de communication : un logo a été créé ; une base de données requêtable est en cours de développement pour réaliser une page web de référencement géolocalisé afin de permettre à nos futurs partenaires industriels d'identifier facilement nos compétences et nos outils ; des supports de communication sont en cours d'élaboration afin d'être largement distribués dans et hors de l'université (pôles de compétitivité, partenaires industriels…).
- Des outils de pilotage : un accompagnement financier par la fondation AMIDEX permet à nos plateformes d'augmenter leurs compétences, et donc leur potentiel d'activités (ressources humaines). Une charte des plateformes sera prochainement présentée afin de préciser les modalités de fonctionnement et d'assurer aux utilisateurs une qualité supérieure de prestations. Une réflexion est également menée pour initier des actions de certification de nos plateformes.

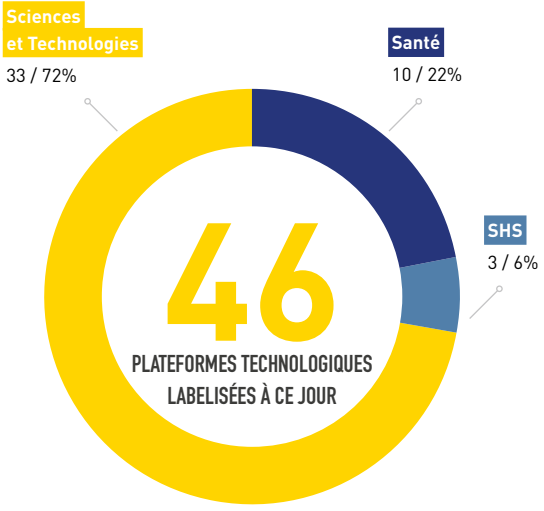

Répartition des plateformes par secteur

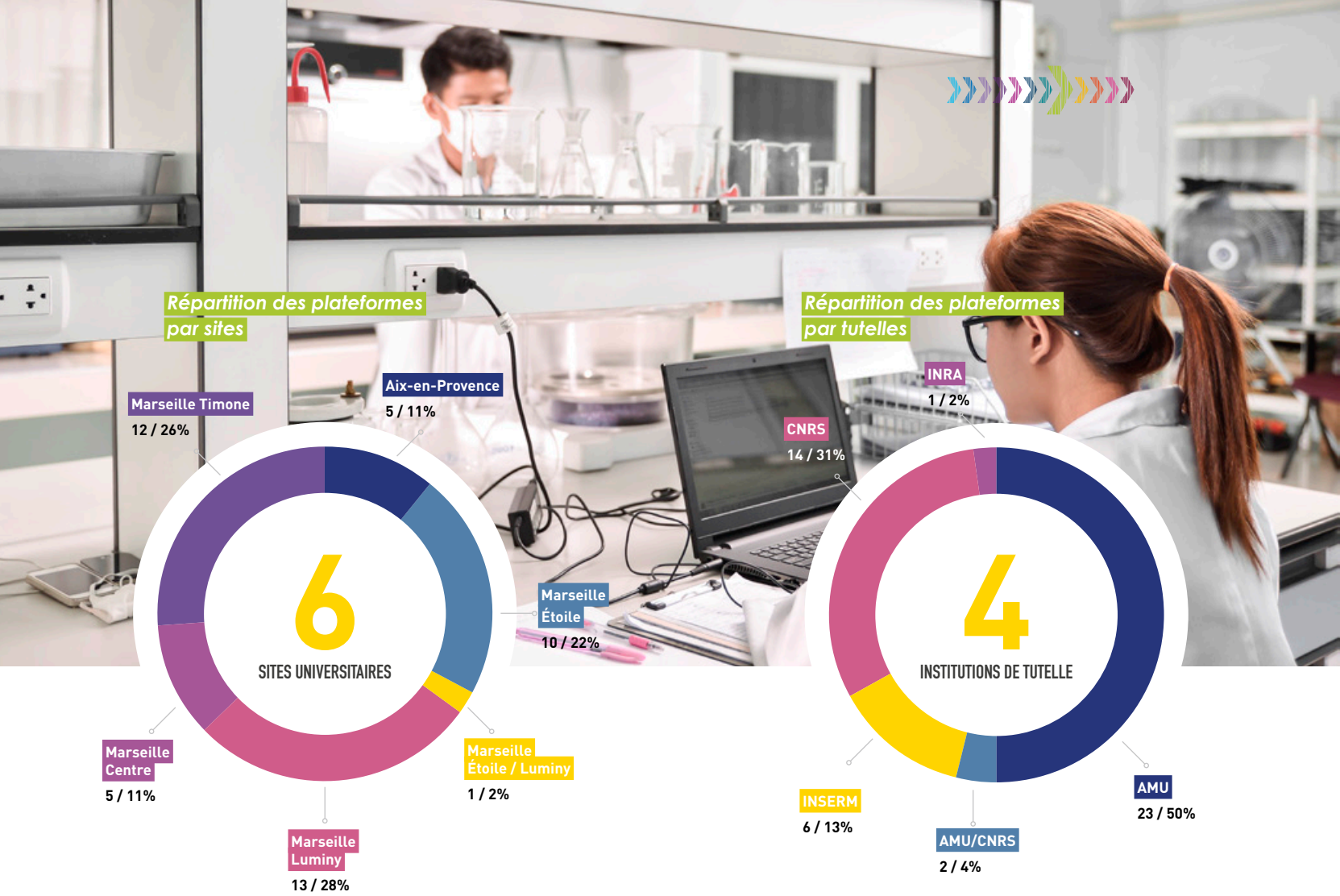

- Un outil de gestion économique permet aujourd'hui à toutes les plateformes labellisées de valoriser les prestations au coût complet afin d'en assurer la pérennité financière. Cet outil d'aide à la tarification, actuellement sous format Excel, sera proposé sous format web fin 2017.

Ainsi valorisées, les plateformes technologiques d'Aix-Marseille bénéficieront d'un potentiel de développement accru.

Le label « Plateformes Technologiques Aix-Marseille » est donc un outil particulièrement innovant pour notre université. C'est un moyen original de valoriser nos compétences technologiques et scientifiques en permettant une symbiose accrue avec la réalité du tissu socio-économique. Intégré dans une politique universitaire ambitieuse, ce label aura ainsi toute sa place au sein de la future Cité de l'Innovation et des Savoirs, lieu totem au service de l'innovation et du transfert de technologies.

La liste des Plateformes labellisées sur le site de la Direction de la Recherche et de la Valorisation d'AMU : https://recherche.univ-amu.fr/fr/plateforme

CONTACT :

Christophe Bourdin
Chargé de mission Plateformes technologiques Aix-Marseille
christophe.bourdin@univ-amu.fr

Éric Berton
Vice-Président Innovation et Valorisation
Eric.berton@univ-amu.fr

2ème rentrée solennelle
d'Aix-Marseille Université

Yvon Berland présente les perspectives de l'année 2017-2018 devant de nombreux élus et universitaires

Le 5 octobre a eu lieu la traditionnelle rentrée solennelle d'Aix-Marseille Université, en présence du Recteur d'académie Bernard Beigner et de nombreuses personnalités politiques et acteurs socio-économiques.

Le Président Yvon Berland a présenté le bilan de l'année écoulée, marqué principalement par de nouveaux résultats nationaux et internationaux en matière de recherche, par de nombreux moments fédérateurs partagés par les membres de la communauté universitaire ainsi que par la poursuite de la modernisation des sites, dans le contexte de dévolution du patrimoine d'État qui a été proposée à l'université l'an dernier.

Puis, le Président a présenté les axes de développement qui seront déployés en 2018, AMU poursuivant sa dynamique d'acteur majeur du territoire d'Aix-Marseille en matière de formation, d'insertion professionnelle, de recherche, d'innovation et de bien-vivre ensemble.

L'année universitaire 2017/2018 sera marquée par l'élaboration du contrat d'établissement dont la signature aura lieu au printemps 2018 avec l'Etat. Ce contrat d'établissement définira la politique universitaire en matière de formation, d'innovation, de recherche, de relations internationales et de pilotage pour les cinq prochaines années.

Les Alumni d'Aix-Marseille Université, dont le réseau se structurait ce même jour autour d'un Conseil stratégique, ont été mis à l'honneur.

En effet, afin de renforcer son rayonnement international et d'accroitre sa visibilité en lien

Les membres du conseil stratégique Alumni entourés du Président Yvon Berland, des directrices et doyenne des composantes pilotes, du Vice-président au partenariat avec le monde socio-économique, de la Chargée de mission Alumni, de la Vice-présidente du Conseil d'Administration, du Vice-président de la communication et des conseillers du Président

avec les partenaires socio-économiques, Aix-Marseille Université souhaite collaborer étroitement avec d'anciens étudiants au parcours professionnel exemplaire.

Pour accompagner la création de ce réseau des alumni, AMU a constitué un Conseil stratégique composé d'une vingtaine de membres représentant la diversité de la société et la pluridisciplinarité des secteurs de recherche et de formation de l'université. Les membres de ce conseil, sont les premiers ambassadeurs d'Aix-Marseille Université.

AMU est une université de rang mondial, à l'identité méditerranéenne affirmée et parfaitement intégrée et implantée sur son territoire métropolitain. En termes d'effectifs étudiants, de coopérations internationales, de budget et de nombre de structures de recherche, Aix-Marseille université est aujourd'hui l'un des plus importants établissements de France.

Grâce à ce réseau des Alumni, sa stratégie en matière de recherche, d'innovation, de formation et d'insertion professionnelle des étudiants en sera largement enrichie.

La Nuit des Chercheur.e.s :
nouveau succès

Une programmation éclectique et haute en couleurs !

Pour sa deuxième édition à Marseille, le vendredi 29 septembre dernier, la Nuit européenne des Chercheur.e.s a reçu plus de 1 300 visiteurs, de 18 heures à minuit, auxquels viennent s'ajouter les quelques 1 000 scolaires accueillis en journée.

Au Dock des Suds, dans un espace mis en scène pour l'occasion, plus de 120 chercheur.e.s de toutes disciplines ont partagé leur passion avec le grand public. Autour du thème « Impossible ? », les limites du possible ont été explorées en physique, en chimie, en sociologie, en passant par l'archéologie, l'économie, le droit, la médecine ou encore les mathématiques.

Cette année, trois nouveautés ont enrichi le programme : le triathlon scientifique, organisé dans le cadre de Marseille Provence Capitale européenne du sport ; la grande expérience participative, durant laquelle les visiteurs ont participé à une recherche en psychologie simultanément menée dans les 12 villes françaises organisatrices, et le ciné-sciences, où ont été diffusés des courts-métrages autour du thème de l'impossible, accompagnés de pop-corn.

Une émission a été animée en direct par Radio Grenouille. Yvon Berland, le Président d'AMU, y est intervenu, valorisant la place de la culture scientifique dans l'université, qualifiée d'axe prioritaire.

Festiv'AMU 2ème édition
a célébré le bien-vivre ensemble

Les deux jours pour penser, bouger et partager ouverts aux étudiants, enseignants-chercheurs et personnels d'AMU ont connu un vif succès les 11 et 12 octobre, sous le parrainage amical de Rémy Taranto, Champion de France 2016 Handi-Aviron LTA, en deux sans barreur. Cet événement, inscrit dans la volonté de renforcer le bien-vivre ensemble et le sentiment d'appartenance à l'université, proposait un programme riche en échanges, convivialité et festivités.

Mercredi 11 octobre l'après-midi, Sportiv'AMU a réuni plus de 700 étudiants autour de 14 sports terrestres et aquatiques sur les plages du Prado en tournois et initiations (paddle, planche à voile, beach volley, soccer, handball ou rugby, tennis de table, slackline, pétanque, laser run, tir à l'arc...), dont 5 activités sportives adaptées aux personnes à mobilité réduite.
En fin d'après-midi une course déguisée de 5km a été l'occasion d'allier défi et bonne humeur.
Pour clore la journée, la traditionnelle cérémonie en l'honneur des médaillés sportifs illustrés aux championnats universitaires s'est tenue en présence d'Yvon Berland et Pierre Terme, Président de l'AS AMU.

Jeudi 12 octobre Artist'AMU a proposé une soirée culturelle riche en émotions au Grand Théâtre de Provence devant plus de 1 000 personnes. Les talents universitaires ont été mis en lumière avec le Jazz'Band et les spectacles de danse des étudiants d'AMU. Deux danseuses du Ballet Preljocaj a dansé sur le « Duo des Anges », extrait de « Suivront mille ans de calme » (2010) d'Angelin Preljocaj.

Un vibrant hommage fut ensuite rendu à Olivier Keramidas, directeur de l'IMPGT disparu plus tôt cette année.

Enfin un concert du groupe musical « Le bal décalé » a permis de terminer la soirée et ces deux jours Festiv'AMU dans une ambiance musicale chaleureuse.

Deux anniversaires majeurs pour les relations européennes d'AMU :

30 ans d'ERASMUS et 60 ans de partenariat avec l'université de Tübingen

Dans le cadre de la célébration dans toute l'Europe le 13 octobre des 30 ans du programme ERASMUS, politique de mobilité très populaire, Aix-Marseille Université était présente aux côtés de l'Académie d'Aix-Marseille, organisatrice de cette journée à la Villa Méditerranée, dédiée au grand public.

Cette journée était animée de stands, de conférences-témoignages et ateliers de formation à la Villa Méditerrané à Marseille. La conférence « Erasmus : bilans, enjeux et perspectives » était co-animée par le Président Yvon Berland et Martine Reichert, directrice générale éducation et culture de la Commission Européenne. Pour rappel, le programme Erasmus permet chaque année à Aix-Marseille Université d'accompagner plus de 1 000 étudiants, tout en finançant une vingtaine de projets pédagogiques transnationaux.

En parallèle, du 12 au 14 octobre sur le campus d'Aix-en-Provence, AMU célébrait les 60 ans de son partenariat avec l'université de Tübingen, partenaire avec lequel AMU entretient le plus grand nombre de coopérations (19 accords de la licence au doctorat en ALLSH, Droit et Science Politique, Médecine, Pharmacie, Sciences, Sciences du Sport, Économie et Gestion incluant formation et recherche), notamment un cursus intégré pluridisciplinaire de la licence au doctorat (formation « TübAix ») permettant une co-diplomation entre les deux universités. Cette formation bénéficie du soutien du programme ERASMUS+.

En fin de journée, une cérémonie était donnée à l'Hôtel de Ville par Maryse Joissains Masini et Yvon Berland pour honorer le jumelage entre les villes de Tübingen et d'Aix-en-Provence conclu en 1960.

Activité physique et santé

3 QUESTIONS à Jean-Noël Argenson

Professeur des Universités
Chef de service chirurgie orthopédique et traumatologie (Hôpitaux Sud et Timone),
Coordonnateur médical Institut du Mouvement et de l'Appareil Locomoteur et Chef du Pôle Locomoteur APHM, Aix-Marseille Université CNRS Institut des Sciences du Mouvement UMR 7287

À l'occasion du Xème congrès commun de la Société Française de Médecine de l'exercice et du sport et de la Société Française de Traumatologie du sport, organisé au Palais du Pharo à Marseille par Jean-Noël Argenson, Hervé Collado et Jean-Marie Coudreuse, nous faisons le point avec le Président du congrès, le Professeur Jean-Noël Argenson.

Depuis le 1er mars 2017, les médecins peuvent prescrire une activité physique aux patients qui souffrent d'une affection de longue durée - le diabète ou la maladie de Parkinson, par exemple. Le sport peut-il soigner ?

Plutôt que de sport, qui évoque l'idée de compétition, il vaut mieux parler d'activité physique, à la connotation plus douce, plus progressive et plus « médicale ». Oui, l'activité physique peut soigner, mais elle peut surtout prévenir les maladies.

Dans le cas du diabète par exemple, l'activité physique permet une régulation de la glycémie et, de ce fait, diminue les doses d'insuline nécessaires au malade. Dans le cas de cancers, il a été prouvé que l'activité physique diminue la fatigue des patients après des traitements lourds comme des chimiothérapies. L'effet est très rapide : dès la première séance de « sport », les patients décrivent une sensation de meilleure condition physique. Plusieurs articles scientifiques ont également montré que l'activité physique diminue les récidives de cancer.

Le champ de l'activité physique en médecine est encore très vaste, on travaille sur son impact dans beaucoup d'autres

domaines : fibromyalgie, dépression, TDAH (le Trouble du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité) de l'enfant, épilepsie, accident vasculaire cérébral, etc.

La pratique du sport dans un cadre thérapeutique a-t-elle des limites ?

Oui, bien sûr. Recommander le « sport à tout prix » serait une erreur. Il faut tenir compte des types de patients et des pathologies. Toute la médecine est basée sur le rapport bénéfice/risque, tant pour la prescription de médicaments que pour l'activité physique. Il faut savoir adapter la pratique. Prenons quelques exemples précis : on conseillera à un patient souffrant d'arthrose du genou la pratique de la marche, ou mieux encore la marche nordique avec bâtons. Mais, la course à pied, avec les chocs et impacts que cela génère, sera probablement délétère pour ses genoux. De même, la pratique du ski pour un patient avec une prothèse de hanche sera permise uniquement s'il a une certaine expérience de la pratique, pas s'il est débutant, sous peine de risquer des chutes et des fractures sur prothèse.

Néanmoins, certains sports présentent très peu de risques et peuvent être largement proposés : la natation, par exemple, est très bénéfique et conseillée dans de très nombreuses pathologies (hormis l'épilepsie) ; le vélo également, en raison des nombreux bénéfices cardio-vasculaires qu'il apporte et du peu de désagrément ostéo-articulaire qu'il engendre.

Selon quels critères adapter sa pratique du sport de manière optimale ?

Le critère principal est de s'adapter au goût du patient pour qu'il adhère à l'activité. La première chose à faire est d'interroger le patient sur son passé sportif et sur ce qu'il aime. Ensuite, en fonction de la pathologie qu'il présente, le médecin définira quelle activité physique lui sera la plus profitable. Chaque patient étant différent, il faut personnaliser la prise en charge.

Le contexte environnemental sera bien entendu à prendre en compte, l'accessibilité aux activités physiques notamment. Dans ce sens, le programme « sport/santé » ou « sport/sur ordonnance » pour les personnes en affection de longue durée est en train de prendre de l'ampleur, et de nombreuses associations commencent à proposer à Marseille et dans notre région des activités adaptées. De même, de plus en plus de « coaches » sportifs ou préparateurs physiques sont sensibilisés à ce domaine et se forment en conséquence. Les formations proposées devront permettre de proposer une formation médicale de base à ces professionnels, en relation avec le sport, afin de prendre en charge de manière optimale les patients.

Accueil des nouveaux personnels

Le vendredi 6 octobre dernier, le Président Yvon Berland, la Directrice générale des services Dominique Escalier et la Vice-présidente du Conseil d'Administration Marie Masclet de Barbarin ont accueilli les nouveaux personnels de l'université – une centaine – sur le site du Pharo. Une présentation générale de l'université leur a été exposée, suivie d'une séance de questions.

Le DESU GOL fête ses 30 ans !

Les 30 ans du DESU GOL ont réuni les principaux acteurs de la filière

Depuis 30 ans, le Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (DESU) « Gestion des Opérations Logistiques » de l'IUT d'Aix-Marseille forme de jeunes leaders à profil opérationnel aux techniques de la logistique, par un enseignement alterné université/missions en entreprise sur 18 mois à temps plein. Le 22 septembre dernier, Yvon Berland, Président d'AMU, Sophie Lengrand-Jacoulet, Directrice de l'IUT d'Aix-Marseille, Xavier Urbain, Président de la fondation de la logistique AFL/FL, et Hervé Mignot, Directeur du DESU GOL, étaient réunis à l'IUT pour célébrer cet anniversaire avec personnels, alumni et partenaires.

Sur Aix-en-Provence comme à Marseille, les étudiants internationaux ont répondu à l'invitation de l'université

Bienvenue aux étudiants internationaux

Le Président Yvon Berland et la Vice-présidente relations internationales Sylvie Daviet ont accueilli les étudiants internationaux lors de deux réceptions conviviales les 18 et 19 septembre à Marseille et Aix-en-Provence.

Ces soirées sont l'occasion de présenter AMU aux nouveaux arrivants et de faire leur connaissance. Ce temps fort de la rentrée traduit la volonté d'AMU de faciliter l'intégration de ses étudiants internationaux. Fière de son ancrage méditerranéen et francophone, AMU mène une politique ambitieuse de promotion de la mobilité et d'ouverture européenne et internationale de ses activités de formation et de recherche. Il s'agit de 10 000 étudiants internationaux dont plus de 3000 doctorants, 400 partenaires Erasmus + et de 300 accords de coopération internationale.

Rappelons que cette année, le «Guichet unique» d'accueil des étudiants étrangers leur permettait, durant deux mois, jusqu'à fin octobre, de réaliser leurs démarches administratives d'installation de façon complète et très simplifiée, sur un lieu unique.

L'ESPE décroche un prix PEPS

Lancé en décembre 2015, le prix PEPS « Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur » a pour vocation de reconnaître, soutenir et promouvoir les initiatives dans le champ de la transformation pédagogique, et de valoriser l'engagement des enseignants, étudiants et chercheurs en termes de transformation pédagogique. Organisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la seconde édition a enregistré 171 candidatures, réparties en 4 catégories : innovation pédagogique, soutien à la pédagogie, formation tout au long de la vie et recherche en pédagogie.

Parmi les 12 prix d'excellence attribués cette année, l'ESPE d'AMU a remporté un certificat d'excellence dans la catégorie « Innovation pédagogique étudiante - Soutien à la pédagogie », sous la houlette d'un dossier déposé par Anne Gombert, Maitre de Conférences à l'ESPE, portant sur « l'Accompagnement à transformation des pratiques d'enseignement pour l'École inclusive ». Les prix ont été remis aux lauréats le 26 septembre dernier par Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à l'occasion des Journées nationales de l'Innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur (JIPES).

AMU et le Medef PACA unis pour la formation continue

Jean-Luc Monteil et Yvon Berland

Représentés par leurs Présidents, Yvon Berland et Jean-Luc Monteil, AMU et le Medef Provence-Alpes-Côte d'Azur ont scellé le 20 septembre dernier un accord cadre de partenariat, visant à accompagner les étudiants dans leur démarche d'insertion professionnelle. Une convention d'application entre le service universitaire de formation tout au long de la vie (SUFA) d'AMU et le Medef PACA a également été paraphée, ayant pour objet la valorisation des savoir-faire spécifiques d'AMU en matière de formation professionnelle continue et la mise en place d'une certification professionnelle labellisée des salariés à l'issue de leur formation.

La science ouverte à tous : « Les Rendez-vous de demain »

Julien Térédos (RFIEA), Stéphane Pardi (journaliste), Yvon Berland (Président d'AMU), Dominique Maraninchi (Iméra), Thierry Fabre (Iméra) et Dominique Bluzet (Directeur du Théâtre du Gymnase)

Les « Rendez-Vous de demain, Comment les sciences éclairent l'avenir ? » sont une série de grandes rencontres publiques à l'initiative de l'IMéRA et de la fondation AMIDEX d'Aix-Marseille Université, organisées au Théâtre du Gymnase. Six rendez-vous répartis en deux cycles (« Sciences et avenirs » puis « Demain la Méditerranée ») vont venir ponctuer la saison 2017/2018 au rythme d'un mardi soir par mois.

Animées par le journaliste Stéphane Paoli, chaque soirée amènera de grandes personnalités scientifiques à partager leurs savoirs et participer à des débats grand public.

Le lancement de ces « Rendez-Vous de demain » s'est fait lors d'une conférence de presse, le 14 septembre 2017 puis la première de ces rencontres, intitulée « Ordre et désordre du temps », a eu lieu le mardi 17 octobre en présence de Jean-Pierre Luminet, astrophysicien, et Levent Yilmaz, historien des idées.

Prochain rendez-vous : mardi 14 novembre, pour une rencontre intitulée « Du génome et de l'humain » avec Nicolas Lévy, professeur de médecine et généticien, et Michel Cassé, astrophysicien et écrivain.
Gratuit et ouvert à tous.

PLUS D'INFOS :
https://imera.univ-amu.fr/fr/rendez-vous-demain-comment-sciences-eclairent-lavenir

PROGRAMME
https://imera.univ-amu.fr/sites/imera.univ-amu.fr/files/article/programme_les_rendez-vous_de_demain.pdf

Lancement du réseau «Métier des Responsables administratifs des unités»

Diverses opérations ont été menées au sein d'AMU pour rapprocher les équipes administratives des unités de recherche. C'est en échangeant et en comprenant les contraintes respectives que l'objectif d'amélioration des pratiques sera atteint. Pour mieux se connaître, il faut se rencontrer ; des visites de toutes les unités par les Directions centrales ont été conduites depuis avril 2015.

Dans ce contexte, est né le réseau métier des responsables administratifs des unités de recherche. Réuni pour la première fois au Pharo le 25 septembre dernier, il favorisera les échanges d'expériences, valorisera les compétences et facilitera le pilotage administratif de la recherche basée sur la co-construction.

1ère édition du DOC2AMU interdisciplinary doctoral day

Organisée par le Collège doctoral d'Aix-Marseille Université sur le thème « changement climatique et recherche interdisciplinaire en général », la première édition du DOC2AMU interdisciplinary doctoral day a eu lieu le 13 octobre 2017 sur le site Saint-Charles, à Marseille. Cet événement était organisé dans le cadre du programme doctoral H2020-MSCA-COFUND DOC2AMU, cofinancé par les actions Marie-Sklodowska-Curie de la Commission Européenne, par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et par la fondation AMIDEX.

Des sessions de posters, des conférences et de courtes présentations préparées par des doctorants en dernière année de thèse ont rythmé la journée. Elle a permis aux doctorants et à leurs encadrants de se rencontrer, de présenter leurs travaux et d'échanger sur les méthodologies utilisées, les objectifs à atteindre et les résultats obtenus.

Le MOOC de Neurophysiologie prend l'accent anglais

Le 21 mars 2016, AMU et l'Inserm proposaient le premier MOOC de Neurophysiologie sur la plateforme France Université Numérique. Intitulé « Neurophysiologie cellulaire niveau 1 : comment les neurones communiquent », il a réuni plus de 8000 apprenants sur deux sessions. Devant ce succès, le MOOC, porté par le master de neurosciences d'AMU et labéllisé « Académie d'Excellence » grâce à un financement A*Midex en 2014 pour le projet Brain Master Program, a été traduit en anglais. Instruite par Constance Hammond, directrice de recherche émérite Inserm, et illustrée par des vidéos et des expériences capturées à l'Institut de neurobiologie de la Méditerranée (Inmed - AMU/Inserm), la version anglophone du MOOC a d'ores et déjà débuté.

Accueil de la troisième promotion chinoise d'enseignants de football

La 3ème promotion chinoise d'enseignants de football réunie au Pharo le 22 septembre dernier

La troisième promotion de la formation d'enseignants universitaires chinois de football a été accueillie le 22 septembre au Pharo par Yvon Berland, président d'Aix-Marseille Université, Jean-Marc Pons, président du Comité Régional du Sport Universitaire (CRSU), et Michel Carette, Vice-président délégué à la formation continue, en présence du premier secrétaire pour l'éducation de l'Ambassade de Chine Runmin Zou.
Cette formation a été créée par un accord signé en 2014, sous l'égide du Ministre des Affaires Etrangères, par la Fédération Française de Sport Universitaire (FFSU) avec la Fédération Universitaire de Sport Chinois (FUSC) afin de mettre en place diverses actions autour du football universitaire. Pour AMU, les deux premières promotions furent une réussite : engagement de chacun, travail collaboratif entre les différents acteurs (SUFA, CRSU, SUAPS, formateurs, stagiaires, référents, traducteurs...), réactivité de tous et satisfaction des 80 stagiaires par promotion.

Cette année, 41 stagiaires de la formation continue sont accompagnés à temps plein durant trois mois : un challenge pédagogique, sportif et interculturel ! Quatre autres universités françaises accueillent de telles délégations : Toulouse, Montpellier, Bordeaux et Rouen. La Chine est un partenaire international privilégié d'AMU que ce soit en termes d'accords signés (près d'une quarantaine), de coopération de recherche ou dans le cadre de la mobilité étudiante.

Pharmassilia 2017 : l'excellence récompensée

Autour de Françoise Dignat-George, les nombreux lauréats de Pharmassilia 2017

Jeudi 28 septembre, la faculté de pharmacie organisait sa traditionnelle cérémonie de remise des diplômes : Pharmassilia. Majors de promotion, Prix de thèses et de Master 2 Recherche, Initiatives étudiantes innovantes et Pharmassilia d'honneur (Junior et Senior) étaient mis en lumière par le doyen de la faculté Françoise Dignat-George, entourée notamment du Professeur José Sampol et de Stéphane Pichon, Président du Conseil Régional de l'Ordre des pharmaciens PACA-Corse. La marraine de la promotion entrante était Isabelle Adenot, membre du collège de la Haute Autorité de Santé et ancienne Présidente du Conseil National de l'Ordre national des pharmaciens. La cérémonie s'est terminée par le serment de Galien, la remise des diplômes à la promotion sortante (baptisée en 2011 « Promotion Berland ») et un moment convivial autour d'un buffet.

Séverine Goupille, étudiante de 6ème année en filière Officine (promotion Berland) a reçu deux prix lors de la soirée Pharmassilia et a prêté le serment de Galien

Google France investit les locaux de la CCIMP pour un événement grand public

AMU et Google France connectés

Les 22 et 23 septembre derniers, Google France a proposé un événement gratuit et ouvert au grand public, dans le cadre d'un programme visant à faire connaître les pratiques numériques de la firme. Ateliers, conférences et tests de nouvelles technologies étaient au programme. Organisée en partenariat avec Aix-Marseille Université, la Métropole Aix-Marseille Provence et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence, la manifestation a été présentée lors d'une conférence de presse réunissant Jean-Claude Gaudin, Président de la Métropole Aix-Marseille Provence, Yvon Berland, Président d'AMU, Jean-Luc Chauvin, Président de la CCIMP de Marseille Provence, et Sébastien Missoffe, Directeur Général de Google France.

Cérémonie de remise du diplôme du Baccalauréat aux élèves d'Aix-en-Provence et Marseille

Ayant à cœur de maintenir des liens solides entre enseignement supérieur et enseignement secondaire, Aix-Marseille Université a organisé deux cérémonies à Aix-en-Provence (le 6 octobre 2017 à la faculté de droit et science politique) et Marseille (le 20 octobre 2017 à la faculté de médecine) pour féliciter dans chaque ville une centaine de bacheliers ayant obtenu d'excellents résultats. Accompagnés de leurs proches, les étudiants se sont vus remettre l'original du diplôme du Baccalauréat en présence du Recteur de l'académie d'Aix-Marseille Bernard Beigner et du Président d'AMU Yvon Berland.

Publications des presses universitaires

DROITS, POUVOIRS & SOCIÉTÉS

Images de la logistique
Éclairages managériaux et sociétaux
Sous la direction de Gilles Paché

La recherche en logistique et supply chain management (SCM) connaît, depuis de nombreuses années, une incontestable vitalité, en retenant l'attention de différentes communautés scientifiques. Si les enjeux managériaux, en termes d'avantage concurrentiel durable, sont désormais connus et étudiés, il serait maladroit de minimiser les enjeux sociétaux, notamment en termes d'usage écologique de ressources rares, par le biais de transports mutualisés, d'un entreposage HQE, ou encore d'un recyclage efficace des produits en fin de vie. Adopter des éclairages à la fois managériaux et sociétaux sur les multiples images que véhicule la logistique constitue l'un des défis majeurs de ce siècle qu'il s'agit impérativement de relever. Tel est l'objectif que se fixent les 29 chapitres rassemblés dans le présent ouvrage, rédigés par des experts de notoriété internationale venus d'une douzaine de pays ; ils mobilisent pour l'occasion un large spectre de perspectives d'analyse et de points de vue critiques qui devraient intéresser autant les chercheurs que les étudiants et les praticiens.

ISBN : 978-2-7314-1068-6
PUAM - 294 p. - 25 €

CENTRE PIERRE KAYSER

Les mécanismes correcteurs d'origine prétorienne
Caroline Bouix

Le juge a pour obligation d'appliquer les règles de droit. Cependant, celles-ci sont générales et se révèlent, dans de rares hypothèses, inaptes à résoudre le litige de manière satisfaisante car la solution à laquelle aboutirait leur application heurte les valeurs protégées par le système juridique. Lorsque les limites de l'application d'une règle deviennent récurrentes et nécessitent une réponse systématisée, un outil, lui permettant d'évincer la règle concernée du règlement du litige et de le régler par un autre moyen, est créé par le juge : un mécanisme correcteur d'origine prétorienne. Il s'agit d'un concept doctrinal, régulièrement utilisé par les auteurs pour désigner certains objets, tels que l'abus de droit, la fraude ou l'ordre public international, mais qui n'a jamais été défini. La construction de ce nouveau concept nécessite d'en proposer une définition, d'en déterminer le régime, d'en exposer le fondement et d'en imaginer l'avenir. Cette étude est l'occasion de porter un autre regard sur le système juridique. Le mécanisme correcteur d'origine prétorienne témoigne de l'importance du rôle du juge et de la place des valeurs au sein du droit.

ISBN : 978-2-7314-1063-1
PUAM - 152 p. - 35 €

MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

Micromusique et ludismes régressifs depuis 2000
Jacques Amblard et Emmanuelle Aymès

Les arts (dont Koons), à partir des années 1980, puis la musique populaire, ont parfois promu une infantilisation victime (ou critique ?) de la marchandisation mondialisée, en tout cas nouvelle esthétiquement. La « micromusique », art des geeks, voire des hackers, recycle les jouets électroniques périmés, Dictée Magique ou Game Boy, en instruments de musique. Régression ou altermondialisme collectiviste ?

ISBN : 979-10-320-0123-3
PUP - 124 p. - 7 €

CINÉMA

Mémoires d'un cinéaste vietnamien
Dang Nhat Minh

Venu par hasard au cinéma, Dang Nhat Minh est devenu un témoin de son temps par ses œuvres cinématographiques réalisées entre 1981 et 2009. Par sa vision humaine des humbles gens du Viêt Nam, Dang Nhat Minh fait vivre cette société complexe qu'est le Viêt Nam, des années des deux guerres jusqu'à la réunification du pays en 1976 et dans les années qui suivent. À travers les personnages de ses films, c'est la condition humaine qui ressort.

ISBN : 979-10-320-0124-0
PUP - Textuelles - 158 p. - 12 €

DROIT DE LA SANTÉ

La santé connectée et «son» droit : approches de droit européen et de droit français
Sous la direction d'Estelle Brosset, Sophie Gambardella, Guylène Nicolas

Les objets connectés font à présent partie de notre quotidien. Longtemps associés aux loisirs et au bien-être, ils sortent de la sphère ludique pour pénétrer celle de l'intimité et se mettre au service de notre santé. Les usages sont nombreux et se développent : de la télémédecine au dossier médical partagé en passant par le bracelet connecté. La pénétration de l'informatisation dans le domaine de la santé modifie les usages et les relations entre soignés et soignants soulevant grand nombre d'interrogations. Les rapports interpersonnels sont modifiés par l'interposition de l'outil numérisé mais surtout les données générées ne restent plus enfermées, comme jadis, dans le colloque singulier unissant patient et médecin. Dans un contexte de modification du droit positif, la santé connectée, ou la e-santé, interpelle alors le juriste. De nombreux textes ont émaillé l'année 2016 : deux textes nationaux, les lois du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et du 7 octobre 2016 pour une République numérique mais également le nouveau règlement général de l'Union européenne sur la protection des données, applicable à partir de mai 2018. Cet ouvrage présente une vision complète et globale du droit applicable à la santé connectée, un droit nouveau et en pleine mutation. Il se veut être un point d'étape face à la révolution scientifique, sociale et juridique que représente la e-santé.

ISBN : 978-2-7314-1069-3
PUAM - 248 p. - 17 €

HISTOIRE CIVILISATION

Résister corps et âme
Individus et groupes sociaux face aux logiques du pouvoir
Nicolas Berjoan (dir.)

Résister corps et âme présente une série de cas de résistances pris dans des contextes historiques variés, depuis les condamnés à mort des prisons françaises du XIXème siècle jusqu'aux militants écologistes radicaux d'aujourd'hui. Par leur biais, des spécialistes de disciplines différentes, historiens, anthropologues, philosophes, réfléchissent sur les ressorts, les modalités, et le prix de la résistance aux pouvoirs et aux normes sociales.

ISBN : 979-10-320-0125-7
PUP - Sociétés contemporaines - 168 p. - 12 €

La p'tite question du mois

Vulgarisation scientifique

Comment fonctionne la mémoire ?

Qu'est-ce que la mémoire et comment fonctionne-t-elle ? C'est une question très fréquente qui demeure souvent sans réponse claire. La mémoire est sollicitée dans des situations très diverses : savoir conduire, se souvenir de ce qu'on a fait la veille, du nom de ses professeurs, se rappeler du trajet domicile-travail. Si ces exemples font appel à des mémoires différentes, trois étapes, interdépendantes, sont indispensables. La première étape du traitement d'une information est l'encodage. Pour qu'une information soit retenue, elle doit être traitée et convertie en une trace mnésique. Ensuite, il faut la maintenir de manière permanente : c'est l'étape du stockage qui permet de rendre l'information moins vulnérable à l'oubli (elle est en quelque sorte gravée sur notre « disque dur »). Enfin, il faut être capable de retrouver cette information : c'est l'étape de récupération. En effet, il faut trouver, dans les méandres de notre cerveau, le chemin qui nous mènera jusqu'au souvenir stocké à un endroit précis de notre « disque dur ». Ainsi, contrairement aux idées reçues, la mémoire n'est pas seulement un support sur lequel sont stockées des informations mais également une série de processus d'encodage et de récupération. Une bonne mémoire dépend donc de la qualité de l'encodage, du stockage et de la récupération de l'information.

Sarah Terrien, *Neuropsychologue, post-doctorante*
Laboratoire Parole et Langage UMR 7309 AMU / CNRS

BLOC NOTES

9 novembre 2017 à 9h
Agoras de l'ARS Paca
Siège d'AMU, Pharo, **Marseille**

10 novembre 2017 à 18h
30 ans de la Filière Instrumentation
Site Saint-Charles, **Marseille**

Du 13 au 17 novembre 2017
Semaine AMU Entreprises - Sur l'ensemble du territoire universitaire
Ouverture le 13/11 à 19h au FRAC, **Marseille**
Clôture le 17/11 à 18h30, à l'Hôtel de Région, **Marseille**

22 novembre 2017 à 17h
Soirée Scientifique d'Aix-Marseille Université
Siège d'AMU, Pharo, **Marseille**

23 novembre 2017 de 9h à 18h
Les Rencontres d'A*Midex : l'interdisciplinarité
Siège d'AMU, Pharo, **Marseille**

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

SAE

SEMAINE AMU-ENTREPRISES

DU 13 AU 17 NOVEMBRE 2017
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
AIX-EN-PROVENCE | MARSEILLE | DIGNE-LES-BAINS

CULTURE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT
INNOVATION - OBJETS ET PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES
ENTREPRENEURIAT FÉMININ - RSE
NUMÉRIQUE ET EMPLOI - DÉVELOPPEMENT DURABLE

programme et inscription :
www.univ-amu.fr/sae2017

Aix-Marseille Université #SAE2017 @univamu